



ASCOQ

mon pays

MENSUEL

le N° 0,20 N.F.

MERCI !



Ce mot jaillit tout naturellement de mon cœur en cette fin d'année, à la veille des vacances. Merci à Dieu pour toutes les grâces reçues.

L'intervention de Dieu m'a paru particulièrement visible à l'occasion des communions solennelles, dans la préparation de vos garçons et de vos filles. Vraiment le bon Dieu était en eux et sa grâce a porté du fruit dans leurs cœurs.

Merci à Dieu aussi pour le dévouement qu'il a suscité parmi les personnes qui se consacrent à la formation des petits dans les catéchismes de quartiers : environ 70 enfants ont pu, grâce aux mamans catéchistes, prendre part à la communion dans de bonnes conditions.

Je remercie Dieu encore pour beaucoup d'autres choses. Pour l'Action catholique féminine qui, sous l'impulsion de son comité, s'est orientée vers le travail apostolique en équipe dans chaque quartier. Pour l'Action catholique des hommes qui a pris un départ modeste mais généreux, conforme aux directives de notre évêque.

Pour l'Action catholique ouvrière, celle des adultes et celle des jeunes, dont les militants de notre paroisse ont poursuivi avec persévérance un labeur caché et difficile aux avants-postes du Royaume de Dieu.

Pour nos C.V. et A.V. enfin, avec leurs dirigeants : la messe pascale du mercredi-saint a été une offrande touchante de leurs efforts.

Merci à Dieu pour le progrès que nous constatons dans la prière communautaire et liturgique : nous l'avons senti particulièrement durant la semaine pascale, puis dans la messe d'actions de grâces pour le 25^e anniversaire des Religieuses, et dernièrement dans ces deux humbles messes des Rogations qui ont été si priantes.

En tout cela Dieu nous permet de toucher du doigt son action. Puissions-nous toujours y être dociles, sans y opposer aucun obstacle : être dans les mains de Dieu de parfaits instruments pour travailler à son œuvre.

L. W.

(Cliché « La Voix du Nord »)

LES COMMUNIONS SOLENNELLES

Les familles ont surtout remarqué le beau temps qui les a favorisées. Mais je crois que le bon Dieu a apprécié plus encore le beau temps des âmes.

La retraite a été fervente et généreuse, la messe de communion s'est déroulée dans la piété, l'engagement des enfants au service de l'Eglise, célébré dans l'après-midi, a fait grande impression sur toute l'assistance.

Remercions particulièrement la chorale sous la direction de M. Tyrou : elle compte pour une grande part dans la valeur religieuse de nos fêtes.

On a remarqué que le nombre des aubes augmente chez les garçons comme chez les filles. Il faut s'en réjouir : ce costume est tellement plus religieux ! Plus économique aussi. Quand on sait le prix d'une aube de garçon.

Et pour les filles ? J'ai su qu'une maman a payé 5.000 frs pour faire nettoyer et remettre en état une ancienne toilette de tulle. Pour ce prix elle aurait eu une belle aube.

A Ascq, les communiantes sont rangés par taille et non par places de catéchisme. Il est normal cependant de mettre à l'honneur ceux qui

ont donné plus de satisfaction par leur travail durant l'année, d'instruction religieuse.

Sur 29 garçons, citons : Joël Sornette, Philippe Wouters, André Verdière, Christian Boudewyn, Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Claude Dhoisne, Jean-Luc Cardot, Joël Bernard, Jean-Marc Vandomme et Lucien Lefèvre.

Sur 24 filles, citons : Michèle Logez, Marie-Flore Ziemichod, Chantal Marescaux, Roselyne Moraes, Annie Verhac, Martine Decotignies et Marie-Joëlle Winzen.



LA FOIRE AUX PLAISIRS a connu un réel succès

Elle s'est déroulée sous le signe de la joie et de la bonne entente, avec des concours variés, nombreux et généreux. Comme disait l'un de nos hommes les plus dévoués : rien ne pourra remplacer la Foire aux Plaisirs et ce serait un désastre de la supprimer.

C'est bien vrai. Aucun autre moyen ne réussirait à rassembler tant de dé-

vouements. Faire travailler ensemble un tel nombre de personnes, de tout âge, de toute situation, de tout métier, de toute opinion, c'est une réussite unique.

Le temps a favorisé la fête, un peu froid peut-être, mais sans une goutte de pluie et de temps en temps un pâle soleil rayonnait. En général, par ce temps-là, on appréciait les frites

et les gaufres chaudes. Il s'en est vendu une belle quantité. On a aussi trouvé que les numéros du spectacle étaient sensationnels.

Les résultats financiers ne sont pas encore connus : il faut un certain temps pour payer toutes les factures et apurer les comptes. Mais ceux qui nous sont parvenus font apparaître en général une

diminution de 10 % par rapport aux années précédentes.

C'est que, malgré l'optimisme officiel, il est certain que le pouvoir d'achat baisse, que les prix montent, que le travail devient difficile à trouver, que les licenciements et les menaces de chômage n'améliorent pas la situation sociale. Une « Foire aux

Plaisirs » est un article de luxe pour les budgets ouvriers. Il est fatal que la recette se ressente des difficultés sociales.

Néanmoins, nous sommes résolus à entreprendre quand même l'achèvement de la grande salle. La « Foire aux Plaisirs » ne suffira pas à payer ces travaux, mais nous ne pouvons plus tarder. A la grâce de Dieu !

ASCO *au fil des jours*

Ah ! mes amis, qu'il a donc été froid ce mois de mai. Tout emmitouffés dans nos vêtements d'hiver, nous songions non sans ironie que mai, c'est le mois le plus beau ! Bien assis devant le feu aussi vif qu'en novembre, nous entendions sans joie la radio nous seriner des airs de printemps...

Il y a même eu certain jour où nous avons eu chaud (façon de parler) car il y avait eu une de ces petites gelées nocturnes à vous cuire les pommes de terre. Durant toute la journée, ceux qui travaillent au dehors et n'avaient pu effectuer le matin le tour du propriétaire, brûlaient d'impatience en attendant de pouvoir se rendre compte des dégâts.

Voilà bien des propos terre à terre. Hélas ! les jardins ne sont pas encore tellement garnis et, vous savez, « la » légume, ça coûte terriblement cher. Devant ces prix astronomiques, avouez que c'est plutôt cuisant de laisser griller ses plants de patates.

Eh oui ! durant tout le mois, nous en avons été réduits à contempler tristement le thermomètre en espérant toujours... l'ascension. Les optimistes se sont consolés en répétant que le ciel était assez bleu et qu'il n'avait pas trop plu.

Ainsi, la cérémonie officielle de la Fête des Mères n'a pas eu à être écourtée comme l'an dernier. Nous avons pu entendre l'allocution de M. Michel Gochon, nouveau président de l'Association Familiale et celle de M. le Maire, puis assister à la remise des médailles de la Famille Française ainsi qu'aux accolades de M. le Maire aux mamans décorées, et enfin au défilé des enfants des écoles plus nombreux que jamais.

Il a fait beau aussi pour le départ de ces dames, de nos moitiés empruntant deux cars, c'est logique. Sans doute par crainte de la panne, elles sont allées à Coxyde. Pendant que sous un vent frivoltant, elles contemplaient la mer, il y avait à Ascq des enfants qui ne pouvaient la voir, leur mère. Mais elles sont revenues à bon port à l'intérieur des terres.

En mai, il y a eu aussi des arrêts de travail divers : transports, électricité, en particulier. Le matin on a bien dit : la barbe, devant le rasoir paralysé, mais enfin on s'habitue. Je ne vous en parlerai pas davantage car

cela devient une rubrique habituelle que je pourrais retrouver sous ma plume, malheureusement, encore bien des fois.

Un événement dont je vous entretiendrai, par contre, c'est la disparition de notre cinéma Rex. Hélas, nous ne pourrons plus avoir de pellicules le dimanche, nous ne pourrons plus voir notre vedette. Pour cela, il nous faudra tourner à l'extérieur. Avouez que ce sera plutôt vexant de devoir confesser que notre commune n'a plus même une salle obscure.

Dois-je ajouter que, selon les indiscretions entendues, le local va devenir un supermarché. Espérons que ce ne sera pas un marché de dupes.

Le Reporter Fantascq

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de l'Union Sportive Ascquoise

Au bureau, avaient pris place MM. Baratte, président actif ; Marcel Roseau, secrétaire et Dubus, trésorier.

M. Baratte ouvrit la séance en saluant les personnalités et en remerciant de leur présence les membres du comité d'honneur ainsi que les joueurs et supporters.

M. Roseau fit ensuite un compte rendu des activités du club durant la saison écoulée. Il signala que trois équipes seront encore engagées pour 1962-1963, une 1A, une 1B et une « juniors ».

L'entraînement commencera le 15 juillet. Les joueurs sont instamment

priés d'assister régulièrement aux séances afin d'être fin prêts pour la reprise du championnat qui se fera le 16 septembre. Les licences doivent être renouvelées au plus tôt et pour ce faire, M. Roseau se tiendra chaque soir à la disposition des joueurs.

M. Dubus s'attacha ensuite à donner un compte rendu très détaillé de la trésorerie du club, insistant particulièrement sur le chapitre « frais généraux » et « équipements ».

Les délégués de chacune des équipes : MM. Louis Lécroart, Maurice Truffaut et Claude Quidé commentèrent la tenue des formations dont ils ont la respon-

sabilité, puis on procéda au renouvellement du tiers sortant de la commission.

Furent ainsi réélus : MM. Baratte, Cools, Dubus, Lison, Roseau et Szafoni. En outre, M. André Thorez fut désigné pour remplacer M. Marcel Balory, démissionnaire.

Avant de passer à une discussion très amicale entre joueurs et dirigeants, l'assemblée fixa aux 25 et 26 août les dates de la foire aux plaisirs annuelle.

Le tirage d'une tombola et un vin d'honneur mirent fin à la réunion dont l'ambiance de camaraderie laisse bien augurer de l'avenir de l'Union Sportive.

M. B.

A propos des colonies de vacances

Quelques personnes se sont étonnées qu'une bonne partie des enfants fera le voyage en car jusqu'au Jura. Certains ont même élevé des objections ou des critiques.

Nous n'avons pas adopté

ce moyen de transport pour le plaisir du nouveau, mais pour un motif très sérieux.

Le coût de la vie augmente affreusement. Il aurait fallu majorer très fort

le prix de la colonie. Pour éviter cela, on a essayé une économie sensible : le car est beaucoup moins cher que le train.

Il n'y a dans cette décision aucune témérité, au-

cune imprudence. Sur 1.200.000 enfants qui se rendent chaque année en colonie de vacances, il y en a bien 600.000 qui font leur voyage en car. Surtout dans le Nord, où les transporteurs font des prix raisonnables. Nous connaissons dans notre voisinage des colonies nombreuses qui se rendent dans les Alpes, la Vallée du Rhône, la Côte d'Azur ou les Pyrénées et qui le font en car, avec des enfants de tout âge, même des petits de 6 ans. Ils n'ont jamais éprouvé d'inconvénients.

Il suffit de prendre quelques précautions.

Avant le départ, ne faites pas manger votre enfant trop copieusement, modérez-le. S'il est exposé au « mal de car », donnez-lui un Nautamine avant le départ.

En route, on les fait manger assez tard, quand ils ont déjà accompli un bon parcours. Après ce repas, la fatigue, la digestion, le ronron et la chaleur du moteur les endorment et on n'a guère d'inconvénients.

Quand ils s'éveilleront pour de bon, au petit matin, ils seront déjà bien loin, dans les montagnes du Jura, presque arrivés.

Voilà ce que m'a dit un chauffeur de car qui a une longue expérience de ce genre de transports.

HUIT MAMANS ONT REÇU la Médaille de la Famille Française

(Photo « La Voix du Nord »)



Rassemblés devant la mairie, c'est en cortège précédés de l'Avenir Musical qu'ils gagnèrent le monument aux morts où une cérémonie allait se dérouler.

M. Gauchon, président de l'Association des Familles, puis M. Dumortier, maire, vantèrent les grands mérites des mamans, leur courage,

leur abnégation.

Le premier magistrat de la cité allait ensuite remettre la médaille de la famille française à 8 mères de la commune.

Mme Gisèle Dumortier-Desplanque (or) ; Mme Léopoldine Rombeaut-Holzinger (argent) ; et Mmes Nelly Beauvillain-Delourme, Ma-

deleine Cadot-Badoux, Thérèse Lagatie-Stéclebout, Renée Lahousse - Ducanchez, Thérèse Leclercq-Vanhoutte et Marie Ménendez-André (bronze).

Les décorées firent l'objet d'une manifestation de sympathie à la mairie, à l'issue de la cérémonie.

M. B.

Bientôt...

LES VACANCES !

Juin dans toute sa plénitude ! Mois de Saint Jean où le soleil se couche à peine, sans doute pour mieux fêter les splendeurs de l'été !

Les écoles vont fermer leurs portes. Gai, gai, les vacances !

Jeunes mamans, souriez, vous allez retrouver vos petits. Vite allez rechercher au fond de votre cœur, tous vos trésors de patience et ne grognez pas ; dans dix ou quinze ans, vous pleurerez parce qu'ils seront au régiment.

Jeunes gens, jeunes filles, vive la liberté après les mois d'études ou de travail en bureau ou atelier. Alors, vous, écoutez-moi bien. Vous êtes tout neufs, vous portez sur vos visages que vous essayez parfois de vieillir toutes les marques de votre enfance si proche. Je vous en prie : que ces vacances soient enrichissantes. La liberté ? Oui, Dieu nous a voulu libres, mais il faut choisir et c'est très dur. « Amour de vacances, plein de soleil, de fleurs et de ciel bleu ». Oui, mais viendra l'hiver et les réalités de la vie. « Nous deux » devient vite nous trois. Je vous mets en face de vos responsabilités. Profitez de vos vacances pour respirer, pour chanter, pour jouer. Mais pour tous, jeunes et adultes, que nos vacances soient des vacances chrétiennes. « Malheur à celui par qui le scandale arrive »

Et pour ceux qui restent. N'en faites pas un drame. « Dans le temps, vous direz vos parents, on ne partait pas ». Inutile de serrer la vis toute l'année pour faire semblant de prendre un mois de repos. C'est un repos qui coûte cher, changer d'air quand on a la tête pleine de soucis : résultat néant. Je sais bien que ce n'est pas drôle mais la famille française n'est pas à l'honneur, qu'y pouvons-nous ?

Pour ceux qui restent, que ce soit juste ou injuste, tant pis ! Plus est en nous. Je vais vous donner des vacances. Changez vos habitudes. Mot d'ordre : pendant quinze jours ou un mois, ne faites que l'essentiel : vos parquets n'en mourront pas. Sortez, riez, cassez la routine. Essayez de retrouver dans votre époux qui vieillit le fiancé de jadis, dans vos enfants bruyants, l'enfant pas toujours sage que vous avez été. Nous avons la chance

de vivre ici très près de la nature, donc très près de Dieu. Alors, ouvrons nos yeux, voyez les champs de blé, ouvrons nos oreilles, écoutez à 6 heures du matin le chant des oiseaux, et puis chut, taisons-nous. Mettons les méchantes langues en vacances. Les médisances et les calomnies font tant de mal... et cela le Bon Dieu nous le pardonne difficilement.

Alors c'est d'accord, on change de vie ?

Bonnes vacances.

Maria Landry.

Une vue de l'apéritif-concert à la Foire aux Plaisirs

(Photo « La Voix du Nord »)



La Commémoration de L'Appel du 18 Juin 1940



(Photo « La Voix du Nord »)

C'est devant le monument aux morts que s'est déroulée la cérémonie commémorative de l'appel historique que le général de Gaulle lança le 18 juin 1940.

Les porte-drapeau des A.C. et A.C.P.G. prirent place de chaque côté du mémorial. M. Dumortier, maire, déposa une gerbe de fleurs puis il lut le texte de l'appel.

Une minute de silence termina la cérémonie, à laquelle participaient MM. Fourmestiaux, adjoint au maire ; Lesaint, secrétaire général de la mairie ; Loyez, président des A.C. et des représentants des sections d'A.C. et d'A.C.P.G., etc...

M. B.

Deux cent cinquante "Ames Vaillantes" ont participé au Rallye Chantemonde



(Cliché « La Voix du Nord »)

Coup d'œil sur notre région

- TOURNAI -

Tournai qui devait son importance à son évêché, eut pourtant durant plusieurs siècles cette position qui nous semblerait extraordinaire à notre époque d'avoir un évêque qui était en même temps celui de Noyon. Au Moyen-Age, le cas n'était pas isolé, ainsi les évêchés de Cambrai et d'Arras eurent longtemps un même titulaire. Ici, la séparation des deux sièges eut lieu peu après la Première Croisade. Pour Tournai, la situation ne prit fin qu'en 1146.

L'absence de l'évêque eut ce résultat d'accroître l'importance du chapitre cathédral et, sur le plan politique, de donner un rôle plus conséquent aux titulaires de fiefs héréditaires : la famille de Mortagne qui se transmettait la fonction de châtelain, celle d'Avesnes la charge d'avoué. Plus tard, la bourgeoisie fut représentée dans l'échevinage. La ville connut alors une grande prospérité qui se manifesta par la création de milices communales. Celles-ci se distinguèrent à la Première Croisade et ce fut la bannière de Tournai qui pénétra la première dans Jérusalem en 1099.

Le développement économique permit de commencer en 1110 la construction de la Cathédrale, consacrée en 1171. De cette époque datent les fresques de Sainte Marguerite d'Antioche que l'on peut encore voir de nos jours.

Durant tout le XII^e siècle, se poursuivit l'essor de la cité. Tournai était aussi un remarquable centre intellectuel et artistique, ses tailleurs de pierre étaient particulièrement célèbres. Le diocèse comptait 900.000 âmes, chiffre considérable alors. En 1187, Philippe-Auguste délivra à sa bonne ville une charte communale, ce qui eut pour conséquence de resserrer les liens d'amitié avec la France. L'érection de la commune se matérialisa par la construction du beffroi (1200).

Une union plus intime avec le royaume des Capétiens devait valoir à la ville des avantages et des inconvénients. C'est ainsi que la vieille neutralité avec le comté de Flandre se trouva rompue, Baudouin IX puis Ferrand assiégèrent cette place française. A la veille de Bouvines, Philippe-Auguste après avoir incendié Lille se heurta à l'armée des coalisés sur les bords de la Marque (1214). Mais la victoire de Bouvines, en assurant l'influence française sur les Pays-Bas, donna à la ville de Tournai une importance accrue.

De 1243 à 1255, l'évêque Walter de Marvis construisit le chœur gothique de la cathédrale consacré en présence de Saint-Louis. En 1294, le beffroi fut surmonté de l'obélisque et une halle aux draps (maintenant détruite) fut édifée comme un signe de la grande prospérité matérielle qui était celle de cette cité.

Philippe le Bel s'intéressa particulièrement à Tournai, position de premier plan dans ses luttes contre le comte de Flandre Gui de Dampierre. Des remaniements de la charte firent de la cité une véritable ville libre. Alors furent élevés des remparts enjambant l'Escaut dont il reste un vestige : le Pont des Troues.

Fortifications qui allaient se révéler très utiles au début du siècle suivant lorsque les Flamands, vainqueurs à Courtrai de la chevalerie française, prirent l'offensive, délivrèrent la région wallonne et vinrent assiéger la seule ville restant sous contrôle français. Le siège devait être levé peu de temps après, le roi ayant posé comme préalable à tous pourparlers la libération de sa ville (1303).

Enfin, Tournai fut incorporée au domaine royal sous Philippe V le Long qui racheta les droits des héritiers du châtelain et créa un bailliage qui s'étendait le long de l'Escaut jusque Saint-Amand et Mortagne. Les bourgeois montrèrent un tel dévouement envers la France que, lors de la bataille de Cassel en 1328, ce furent eux qui eurent l'honneur d'assurer la garde personnelle du roi Philippe VI de Valois.

Française, Tournai le demeurera durant toute la Guerre de Cent Ans. C'est à cause de cela qu'elle eut à subir un nouveau siège en 1340 lorsque Edouard III avait réussi à s'assurer l'alliance de Jacques Artevelde rewart de Flandre, celle du Comte de Hainaut son beau-père (Edouard III avait épousé Philippa de Hainaut) et aussi du Duc de Brabant. Pour sauver la ville, Philippe VI comme naguère Philippe le Bel s'empressa de signer une trêve à Esplechin, trêve dont la conséquence fut de ramener les princes des Pays-Bas dans la neutralité, leur épargnant ainsi les ravages de l'interminable guerre entre France et Angleterre.

En 1382, Philippe le Hardi devenu Comte de Flandre désigna Tournai comme lieu de rencontre avec les Gantois révoltés, c'est là que se réalisa la réconciliation du prince et de ses bourgeois.

Des années passèrent et la France connut des jours de plus en plus sombres. Charles VI reconnut les droits du Roi d'Anleterre à la couronne de France au Traité de Troyes et Philippe le Bon pour venger le meurtre de son père Jean Sans Peur fit alliance avec les Anglais. Alliance qui ne fut pas sans orages et c'est pour marquer l'une de ces réconciliations que le Duc de Bedford, régent pour le compte du jeune Henri VI, céda au Duc de Bourgogne la région de Tournai. Ce fut un acte sans valeur. La ville continua sa fidélité au « Roi de Bourges » et de toutes les régions du Nord, il n'y eut que les délégués de Tournai à être présents au sacre de Charles VII à Reims. L'histoire rappelle même le nom de ces trois représentants, des noms bien français : Bétremieux Carlier, Jacques Quéval et Henri Romain.

Tant de dévouement devait être reconnu au traité d'Arras (1435), Charles VII qui, pour faire la paix avec Philippe le Bon, lui donnait Boulogne et les villes de la Somme, tint à conserver dans le domaine royal, le bailliage de Tournai. Cette ville pouvait déjà s'enorgueillir du titre de « clef du royaume ».

LE FURETEUR

Les numéros gagnants de la Foire aux Plaisirs des Ecoles Libres

1035	1314	1392	1425	1428	2163	2275	2468	2469	2484
1480	1495	1502	1634	1635	2496	2508	2664	2706	2730
1642	1744	1758	1778	1806	2778	2802	2846	2928	2946
1863	1883	2004	2103	2131	2974	2986	3022	3036	3220

3224	3254	3312	3433	3498
3515	3549	3556	3566	3601
3629	3640	3701	3739	3815
3819	3844	3875	3918	3944
4089	4275	4277	4406	4410
4437	4466	4490	4526	4651
4665	4692	4704	4754	4787
4872	4903	4961	4971	4975
5101	5193	5213	5214	5364
5424	5445	5573	5666	5785
5854				

NOTRE CARNET

Ont reçu le Baptême :

Isabelle DEHOUCK

Dominique PETITPREZ

Philippe CNEUDE

Bruno BOLLENGIER

Ont reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne :

Marie-Jeanne BRIET, 90 ans
Hélène DELECLUSE, 69 ans

Zulma DELBASSEE-WIL-LAERT, 65 ans.

M. et M^{me} René LAMBRE sont heureux de faire part du mariage de leur fils Jacques avec M^{me} Josette CAULIER.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi 16 juillet 1962, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Ronchin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le numéro 1883 gagne le premier lot.

Les lots sont à réclamer au Café du Rossignol, rue Gaston-Baratte.

M. et M^{me} BOTTE-DUTOIT, M^{me} André DESCAMPS

vous font part du mariage de leurs enfants

Francine et Jean

qui aura lieu le samedi 7 juillet, à 10 h 30, en l'église de Sainghin-en-Weppes.

Les familles recevront chez M. et M^{me} BOTTE-DUTOIT, 32, rue du Capitaine-L'heureux à Sainghin-en-Weppes.

Chez les "Forts de la Halle"

(Photo « La Voix du Nord »)



« Les Forts de la Halle » ont attaqué leur championnat annuel. Deux équipes étaient en présence : celle formée par MM. Maurice Follet et Constantin Sabin et l'autre constituée par MM. Claude Quidé et Désiré Provost.

Les joueurs, suivant le nouveau règlement, n'avaient

pas le droit de se servir de leurs propres boules. Ils devaient choisir parmi celles qui étaient à leur disposition. De ce fait, le résultat en souffrit certainement quelque peu. Les premières « victimes » en furent MM. Quidé et Provost qui durent s'incliner par 11 points à 0. Ce score sans appel est trop

lourd mais le jeu est le jeu... Sur notre photo : quelques joueurs au cours de la partie.

M. B.

Le Directeur de la Publication : L. WECH
2^{me} trimestre 1962
Imprimerie Boulonnais - Asca